

Paysage de l'Estuaire de la Gironde en termes de navigation et état des pratiques de gestion des eaux à bord

Disposition du SAGE EGma concernée

Cette étude s'inscrit dans la disposition Pc3 du SAGE "Qualifier la sensibilité des milieux à forts enjeux environnementaux". Elle prolonge la disposition N4 du SAGE qui vise à une meilleure gestion environnementale des ports de plaisance.

Contexte / description

L'objectif est de mener un travail sur la gestion des eaux à bord des navires, surtout ceux transportant du public au sein de l'Estuaire, au centre du territoire du SAGE EGma.

On entend ici les eaux grises (eaux de lavages, vaisselles, utilisées pour la vie à bord du bateau), les eaux noires, issues des toilettes. Au-delà des eaux, le travail pourra s'étendre au type de produits de nettoyage utilisé (associée donc à un usage de l'eau) ainsi qu'aux produits d'entretien des navires, voire les déchets.

Le travail sera découpé en 4 parties :

- Phase 1 : Description du paysage en termes de navigation sur le territoire du SAGE : typologie des navires, fréquences, usages, trafic,
- Phase 2 : État de la réglementation en vigueur pour les navires sur le territoire du SAGE en termes de gestion des eaux (usages AEP/eaux usées/eaux de lavage, collecte, traitement, réutilisation,...) et éventuellement par rapport à un niveau national,
- Phase 3 : État des pratiques de gestion de ces eaux, identification des freins et difficultés de mise en oeuvre de la réglementation
- Phase 4 : Identifier des axes de travail, d'amélioration, des perspectives le cas échéant.

L'idée est d'avoir une image la plus représentative possible de la navigation sur le territoire du SAGE en termes de gestion des eaux à bord donc de ne négliger aucun acteur dans ce travail. Aussi des entretiens seront menés auprès de chaque type d'acteurs ayant un lien avec le sujet (professionnels, services de l'Etat, collectivités,...). Cette étude prolonge le diagnostic des installations portuaires de l'Estuaire, déjà réalisé dans le cadre du SAGE.

Un comité technique sera constitué et il est proposé qu'il soit constitué

- du maître d'ouvrage

- des représentants techniques des structures ou services suivants :

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 33 et 17)
- Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Conseils Départemental (33 et 17)
- Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et Mers des Pertuis
- Grand Port Maritime de Bordeaux
- Bordeaux métropole

Il aura notamment pour rôle de:

- Discuter le planning global de l'étude proposé par le titulaire du marché et le valider,
- Amender, discuter, valider les éléments produits au terme de chaque phase,
- Réorienter au besoin le déroulement du marché notamment au terme de chaque phase
- Relire, commenter et valider les différents livrables.

À l'issue de la phase 4, chaque structure du comité technique devra être moteur notamment lorsqu'il s'agit de propositions qu'elle peut elle-même mener où pour lesquelles elle peut avoir un rôle à jouer (accompagnement financier, technique, communication, relai en interne...).

Une restitution de l'étude sera réalisée en bureau de CLE. Une présentation intermédiaire de l'étude pourra éventuellement avoir lieu en bureau de CLE également.



Calendrier de l'étude

La date de démarrage de l'étude est envisagée pour octobre-novembre avec une durée d'étude d'environ 6-8 mois.

Coût de l'étude / partenaires

Le coût prévisionnel de l'étude a été fixé dans le budget à 20 000 € Hors taxes avec une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du Département de la Gironde.

Auteure et contact pour plus d'informations

Valérie BRICHE
animatrice SAGE Egma
v.briche@smiddest.fr
06 87 52 36 72

Pour aller plus loin

Le cahier des charges est en cours de révision auprès des membres du comité technique qui sera constitué